

COMPTE RENDU

SAISON 2025-2026

COMMISSION DE GESTION ET SUIVI DE LA FMI

Présidence : M. Patrick FAUTRAD

Cette saison 2025/2026, la commission a traité 290 dossiers (absence et transmission hors délai)
Les amendes financières pour cette saison sont en hausse par rapport à la saison dernière.
Elles restent cependant une charge financière importante pour les clubs.

AFIN D EVITER CES PERTES FINANCIERES, IL EST CONSEILLE DE BIEN LIRE LE PROTOCOLE FMI PRESENT SUR LES SITES DE LA LIGUE ET DU DISTRICT, AINSI QUE LES CONSEILS DONNES DANS CHAQUE PV DE LA COMMISSION FMI.

DANS CEUX-CI, VOUS TROUVEREZ, SYSTEMATIQUEMENT, LES NOMS ET NUMEROS DE TELEPHONE DES MEMBRES DE LA COMMISSION QUI SONT A VOTRE SERVICE, TOUT AU LONG DE LA SAISON, POUR VOUS AIDER DANS VOS DEMARCHE.

POUR CEUX QUI NE L'AURAIENT ENCORE FAIT, LA VERSION 3 DE LA FMI NE FONCTIONNE PLUS ET NOUS VOUS INVITONS A TELECHARGER LA NOUVELLE VERSION 5.

TOTAL AMENDES 14150€